

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21500147000164	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE VILLE DE COUTANCES
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
COUTANCES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	35
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	38
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 720 396,50	G 1 027 657,07	G-A 307 260,57
	Section d'investissement	B 1 424 832,91	H 687 164,00	H-B -737 668,91

		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 81 739,68 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 189 034,13 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 2 145 229,41	Q= G+H+I+J 1 985 594,88	=Q-P -159 634,53

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 45 455,64	L 466 603,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 45 455,64	= K+L 466 603,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 720 396,50	= G+I+K 1 109 396,75	389 000,25
	Section d'investissement	= B+D+F 1 470 288,55	= H+J+L 1 342 801,13	-127 487,42
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 190 685,05	= G+H+I+J+K+L 2 452 197,88	261 512,83

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 45 455,64	L 466 603,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	316 095,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	150 508,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 140,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 463,64	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 852,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	348 850,00	224 629,76	35 113,56	0,00	89 106,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	245 000,00	237 597,46	0,00	0,00	7 402,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		593 850,00	462 227,22	35 113,56	0,00	96 509,22
66	Charges financières	3 425,00	1 679,06	0,00	0,00	1 745,94
67	Charges exceptionnelles	120,00	0,00	120,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		597 395,00	463 906,28	35 233,56	0,00	98 255,16
023	Virement à la section d'investissement (4)	131 484,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	235 037,00	221 256,66			13 780,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		366 521,00	221 256,66			145 264,34
TOTAL		963 916,00	685 162,94	35 233,56	0,00	243 519,50
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	780 908,32	946 552,67	0,00	0,00	-165 644,35
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	19 837,20	0,00	0,00	20 162,80
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		820 908,32	966 389,87	0,00	0,00	-145 481,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		820 908,32	966 389,87	0,00	0,00	-145 481,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	61 268,00	61 267,20			0,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		61 268,00	61 267,20			0,80
TOTAL		882 176,32	1 027 657,07	0,00	0,00	-145 480,75
Pour information		81 739,68				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	455 608,74	147 647,32	1 140,00	306 821,42
21	Immobilisations corporelles	214 971,53	86 759,73	31 463,64	96 748,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 229 237,20	1 043 191,31	12 852,00	173 193,89
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 899 817,47	1 277 598,36	45 455,64	576 763,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	85 980,00	85 967,35	0,00	12,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	85 980,00	85 967,35	0,00	12,65
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 985 797,47	1 363 565,71	45 455,64	576 776,12
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (2)</i>	<i>61 268,00</i>	<i>61 267,20</i>		<i>0,80</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	61 268,00	61 267,20		0,80
	TOTAL	2 047 065,47	1 424 832,91	45 455,64	576 776,92
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	967 479,00	92 384,00	316 095,00	559 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	350 508,00	200 000,00	150 508,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 317 987,00	292 384,00	466 603,00	559 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 017,00	17 017,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	156 506,34	156 506,34	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	173 523,34	173 523,34	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 491 510,34	465 907,34	466 603,00	559 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation (2)</i>	<i>131 484,00</i>			
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (2)</i>	<i>235 037,00</i>	<i>221 256,66</i>		<i>13 780,34</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre d'investissement	366 521,00	221 256,66		145 264,34
	TOTAL	1 858 031,34	687 164,00	466 603,00	704 264,34

VILLE DE COUTANCES - ASSAINISSEMENT - CA - 2019

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	189 034,13			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	259 743,32		259 743,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	237 597,46		237 597,46
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 679,06	0,00	1 679,06
67	Charges exceptionnelles	120,00	0,00	120,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	221 256,66	221 256,66
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		499 139,84	221 256,66	720 396,50

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	720 396,50
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	61 267,20	61 267,20
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	85 967,35	0,00	85 967,35
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	147 647,32	0,00	147 647,32
21	Immobilisations corporelles (6)	86 759,73	0,00	86 759,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 043 191,31	0,00	1 043 191,31
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 363 565,71	61 267,20	1 424 832,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 424 832,91
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	946 552,67		946 552,67
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	19 837,20		19 837,20
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	61 267,20	61 267,20
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		966 389,87	61 267,20	1 027 657,07

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	81 739,68
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 109 396,75
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	17 017,00	0,00	17 017,00
13	Subventions d'investissement	92 384,00	0,00	92 384,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		221 256,66	221 256,66
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		309 401,00	221 256,66	530 657,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	189 034,13
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	156 506,34
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	876 198,13
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	348 850,00	224 629,76	35 113,56	0,00	89 106,68
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	118 000,00	93 955,85	0,00	0,00	24 044,15
6062	Produits de traitement	50 000,00	48 604,61	740,88	0,00	654,51
6063	Fournitures entretien et petit équipt	18 000,00	24 236,42	1 078,03	0,00	-7 314,45
6064	Fournitures administratives	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6066	Carburants	8 000,00	6 178,04	0,00	0,00	1 821,96
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 479,20	0,00	0,00	-1 479,20
611	Sous-traitance générale	2 000,00	1 296,00	0,00	0,00	704,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	1 551,66	0,00	0,00	-551,66
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	1 387,20	0,00	0,00	1 612,80
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	974,13	1 144,30	0,00	381,57
61558	Entretien autres biens mobiliers	30 000,00	8 723,64	5 148,00	0,00	16 128,36
6156	Maintenance	1 500,00	1 792,24	0,00	0,00	-292,24
617	Etudes et recherches	17 000,00	-434,00	1 248,00	0,00	16 186,00
618	Divers	95 000,00	22 186,94	25 187,05	0,00	47 626,01
6228	Divers	0,00	11 674,92	567,30	0,00	-12 242,22
6231	Annonces et insertions	500,00	402,62	0,00	0,00	97,38
6251	Voyages et déplacements	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	420,29	0,00	0,00	1 079,71
627	Services bancaires et assimilés	400,00	200,00	0,00	0,00	200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	245 000,00	237 597,46	0,00	0,00	7 402,54
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	245 000,00	237 597,46	0,00	0,00	7 402,54
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		593 850,00	462 227,22	35 113,56	0,00	96 509,22
66	Charges financières (b) (5)	3 425,00	1 679,06	0,00	0,00	1 745,94
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 000,00	1 853,73	0,00	0,00	146,27
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 425,00	-174,67	0,00	0,00	1 599,67
67	Charges exceptionnelles (c)	120,00	0,00	120,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	120,00	0,00	120,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		597 395,00	463 906,28	35 233,56	0,00	98 255,16
023	Virement à la section d'investissement	131 484,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	235 037,00	221 256,66			13 780,34
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	235 037,00	221 256,66			13 780,34
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		366 521,00	221 256,66			145 264,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		366 521,00	221 256,66			145 264,34
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		963 916,00	685 162,94	35 233,56	0,00	243 519,50
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	174,67

= Différence ICNE N – ICNE N-1	-174,67
--------------------------------	---------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	780 908,32	946 552,67	0,00	0,00	-165 644,35
704	Travaux	25 324,00	29 674,00	0,00	0,00	-4 350,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	739 584,32	740 510,73	0,00	0,00	-926,41
7068	Autres prestations de services	16 000,00	176 367,94	0,00	0,00	-160 367,94
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	19 837,20	0,00	0,00	20 162,80
741	Primes d'épuration	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	3 000,00	0,00	0,00	-3 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	15 000,00	16 837,20	0,00	0,00	-1 837,20
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		820 908,32	966 389,87	0,00	0,00	-145 481,55
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		820 908,32	966 389,87	0,00	0,00	-145 481,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	61 268,00	61 267,20			0,80
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	61 268,00	61 267,20			0,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		61 268,00	61 267,20			0,80
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		882 176,32	1 027 657,07	0,00	0,00	-145 480,75
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		81 739,68				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	455 608,74	147 647,32	1 140,00	306 821,42
2031	Frais d'études	451 608,74	146 632,88	1 140,00	303 835,86
2033	Frais d'insertion	4 000,00	201,18	0,00	3 798,82
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	813,26	0,00	-813,26
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	214 971,53	86 759,73	31 463,64	96 748,16
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	31 278,14	26 278,14	0,00	5 000,00
2154	Matériel industriel	0,00	1 999,00	0,00	-1 999,00
21562	Service d'assainissement	182 193,39	58 482,59	31 463,64	92 247,16
2183	Matériel de bureau et informatique	500,00	0,00	0,00	500,00
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 229 237,20	1 043 191,31	12 852,00	173 193,89
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 229 237,20	1 043 191,31	12 852,00	173 193,89
Total des dépenses d'équipement		1 899 817,47	1 277 598,36	45 455,64	576 763,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	85 980,00	85 967,35	0,00	12,65
1641	Emprunts en euros	51 110,00	51 101,52	0,00	8,48
1681	Autres emprunts	34 870,00	34 865,83	0,00	4,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		85 980,00	85 967,35	0,00	12,65
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 985 797,47	1 363 565,71	45 455,64	576 776,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	61 268,00	61 267,20		0,80
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	61 268,00	61 267,20		0,80
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	9 767,00	9 766,63		0,37
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	27 351,00	27 350,84		0,16
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	23 000,00	23 000,45		-0,45
13918	Autres subventions d'équipement	1 150,00	1 149,28		0,72
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		61 268,00	61 267,20		0,80
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 047 065,47	1 424 832,91	45 455,64	576 776,92
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	967 479,00	92 384,00	316 095,00	559 000,00
1313	Subv. équipt Départements	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
1314	Subv. équipt Communes	259 000,00	0,00	0,00	259 000,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	214 479,00	92 384,00	122 095,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	194 000,00	0,00	194 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	350 508,00	200 000,00	150 508,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	150 508,00	0,00	150 508,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 317 987,00	292 384,00	466 603,00	559 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	173 523,34	173 523,34	0,00	0,00
10222	FCTVA	17 017,00	17 017,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	156 506,34	156 506,34	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		173 523,34	173 523,34	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 491 510,34	465 907,34	466 603,00	559 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	131 484,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	235 037,00	221 256,66		13 780,34
28031	Frais d'études	0,00	12 418,00		-12 418,00
281311	Bâtiments d'exploitation	82 637,00	85 221,00		-2 584,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	2 997,00	3 389,00		-392,00
281532	Réseaux d'assainissement	112 094,00	77 684,88		34 409,12
281562	Service d'assainissement	33 503,00	38 740,63		-5 237,63
28182	Matériel de transport	1 237,00	1 236,01		0,99
28183	Matériel de bureau et informatique	239,00	239,00		0,00
28184	Mobilier	579,00	578,00		1,00
28188	Autres	1 751,00	1 750,14		0,86
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		366 521,00	221 256,66		145 264,34
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		366 521,00	221 256,66		145 264,34
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 858 031,34	687 164,00	466 603,00	704 264,34
Pour information		189 034,13			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					815 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					815 000,00									
2008002/2008002	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT L	09/07/2008	09/07/2008	01/01/2009	415 000,00	V	TAG03M	4,135	4,135	EUR	T	X	N	A-1
2015002/2015002	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT L	18/12/2014	13/04/2015	01/05/2016	200 000,00	F		1,310	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2019001/2019001		13/12/2019	13/12/2019	15/12/2021	200 000,00	F		0,200	0,000	EUR	T	F	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					526 198,00									
1681 Autres emprunts (total)					526 198,00									
2007001/2007001	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	27/03/2007	27/03/2007	27/03/2008	177 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1

VILLE DE COUTANCES - ASSAINISSEMENT - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2007002/2007002	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	27/03/2007	27/03/2007	27/03/2008	10 400,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2008001/2008001	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	22/06/2008	22/06/2008	22/07/2009	106 200,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2010001/2010001	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	29/01/2010	20/04/2010	20/04/2011	12 842,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2011001/2011001	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	14/04/2011	14/04/2011	14/04/2012	70 800,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2012007/2012007	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	30/05/2012	10/09/2012	10/09/2013	98 687,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2015001/2015001	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	05/08/2014	05/08/2014	04/08/2015	18 800,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2016001/2016001	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2016	02/12/2016	03/12/2017	31 469,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 341 198,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		459 537,06					51 101,52	1 853,73	0,00	1 043,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		459 537,06					51 101,52	1 853,73	0,00	1 043,63
2008002/2008002	N	0,00	A-1	139 537,06	3,75	V	TAG03M	0,000	31 101,52	0,00	0,00	0,00
2015002/2015002	N	0,00	A-1	120 000,00	5,33	F		1,310	20 000,00	1 834,00	0,00	1 043,63
2019001/2019001	N	0,00	A-1	200 000,00	1,95	F		0,200	0,00	19,73	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		196 244,79					34 865,82	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		196 244,79					34 865,82	0,00	0,00	0,00
2007001/2007001	N	0,00	A-1	35 400,00	2,23	F		0,000	11 800,00	0,00	0,00	0,00
2007002/2007002	N	0,00	A-1	2 080,04	2,23	F		0,000	693,33	0,00	0,00	0,00
2008001/2008001	N	0,00	A-1	28 320,00	3,55	F		0,000	7 080,00	0,00	0,00	0,00
2010001/2010001	N	0,00	A-1	7 063,10	10,29	F		0,000	642,10	0,00	0,00	0,00
2011001/2011001	N	0,00	A-1	33 040,00	6,28	F		0,000	4 720,00	0,00	0,00	0,00
2012007/2012007	N	0,00	A-1	52 633,09	7,69	F		0,000	6 579,13	0,00	0,00	0,00
2015001/2015001	N	0,00	A-1	12 533,35	9,59	F		0,000	1 253,33	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUTANCES - ASSAINISSEMENT - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2016001/2016001	N	0,00	A-1	25 175,21	11,92	F		0,000	2 097,93	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		655 781,85					85 967,34	1 853,73	0,00	1 043,63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	655 781,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000 €	14/12/2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	EQUIP GARAGE ATE SPORT CUISINE	10	01/01/1996
L	CONSTRUCTIONS BATIMENT EXPLOITATION	50	01/01/1996
L	RESEAUX DE VOIRIE	8	01/12/1996
L	CONSTRUCTION AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0	01/12/1996
L	SUBV EQUIP AUT.ORGAN.PUB BATIM ET INSTAL	15	01/12/1996
L	SUBV EQUIP ORG PUB PROJETS INF.INT NATIO	15	01/12/1996
L	MATERIEL DE TRANSPORT VEHICULE	5	01/12/1996
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFO	5	01/12/1996
L	SUBV EQUIP CNE GFP BIENS MOB&MAT&ETUD	15	01/12/1996
L	RESEAUX ADDUCTION EAU	15	01/12/1996
L	INSTALLATION MATER.ROULANT INCENDIE	10	01/12/1996
L	CONSTRUCTION BATIM.PUBLICS HOTEL VILLE	15	01/12/1996
L	SUBV EQUIP AUT.REGROUP BATIM.&INSTAL	15	01/12/1996
L	SUBV EQUIP CCAS BIENS MOBILIERS MAT ETUD	15	01/12/1996
L	ATERIEL DE TRANSPORT CAMIONS VEHIC INDU	8	01/12/1996
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	50	01/12/1996
L	SUBV EQUIP A CARACT.IND BATIM & INSTAL	15	01/12/1996
L	MATERIEL DE TRANSPORT CAMIONS VEHIC INDU	8	01/12/1996
L	MOBILIERS	10	01/12/1996
L	MATERIEL DE TRANSPORT CAMIONS VEHIC INDU	8	01/01/2000
L	MAD VOIRIE INSTALLATION ET AGENCEMENT	20	01/01/2000
L	INSTALLATION ET AGENCEMENT	8	01/01/2000
L	BIENS MOBILIERS MATERIEL ET ETUDES	5	01/01/2000
L	INSTALLATION GENERALES AGENC&AMGTS DIV	15	01/01/2000
L	AUTRES MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	10	01/01/2000
L	MAD CHAUFFAGE-INSTALLATION ET AGENCEMENT	10	01/01/2000
L	MAD CHAUFFAGE-INSTALLATION ET AGENCEMENT	10	01/01/2000
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	15	01/01/2000
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	50	01/01/2000
L	SUBV EQUIP AUT.ETS PUB BATIM ET INSTAL	15	01/01/2000
L	MATERIEL DE TRANSPORT VEHICULE	5	01/01/2000
L	MATERIELS CLASSIQUES	8	01/01/2000
L	MOBILIERS	10	01/01/2000
L	MATERIEL DE TRANSPORT VEHICULE	5	01/01/2000
L	INSTALLATION VOIRIE	20	01/01/2000
L	MATERIEL SPECIFIQUE EXPLOITATION ASSAINI	8	01/01/2000
L	MATERIEL INDUSTRIEL	8	01/01/2000
L	Etat et établissements nationaux	15	01/01/2000
L	Régions	15	01/01/2000
L	Départements	15	01/01/2000
L	Autres	15	01/01/2000
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFO	5	01/01/2000
L	EQUIPEMENT DU CIMETIERES	8	01/01/2000
L	MAD ELECTRIQUE TELEPHON-INSTAL & AGENCEM	15	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MAD ELECTRIQUE TELEPHON-INSTAL & AGENCEM	15	01/01/2000
L	MATERIEL ROULANT VOIRIE	10	01/01/2000
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	01/01/2000
L	INSTAL ELECTRIQUE RESEAU DIVERS	15	01/01/2000
L	AUTRES RESEAUX	10	01/01/2000
L	MAD-INSTALLATION ET AGENCEMENT	8	01/01/2000
L	SUBV EQUIP GFP BATIMENT & INSTALLATION	15	01/12/2001
L	MATERIELS CLASSIQUES	8	14/12/2001
L	AMNGT TERRAIN - PLANTATIONS	15	14/12/2001
L	ELECTRIQUE TELEPHON-INSTAL & AGENCEMENT	15	14/12/2001
L	AMENAGEMENT BATIMENT EXPLOITATION	15	14/12/2001
L	MAD VOIRIE INSTALLATION ET AGENCEMENT	20	14/12/2001
L	MOBILIERS	10	14/12/2001
L	COFFRE FORT	20	14/12/2001
L	EQUIP GARAGE ATE SPORT CUISINE	10	14/12/2001
L	SUBVENTIONS EQUIP IMMOBILIER&INSTALLATIO	15	14/12/2001
L	VOIRIE INSTALLATION ET AGENCEMENT	0	14/12/2001
L	MATERIELS CLASSIQUES	8	14/12/2001
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFO	5	14/12/2001
L	SUBVENTIONS EQUIP BIENS MOB MAT ETUDE	5	14/12/2001
L	CHAUFFAGE-INSTALLATION ET AGENCEMENT	10	14/12/2001
L	VOIRIE INSTALLATION ET AGENCEMENT	20	14/12/2001
L	AUTRES AMNGT TERRAINS	15	14/12/2001
L	CHAUFFAGE-INSTALLATION ET AGENCEMENT	10	14/12/2001
L	AUTRES MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	10	14/12/2001
L	AUTRES MATERIEL ET OUTIL INCENDIE	10	14/12/2001
L	SUBV EQUIP GFP BIENS MOB&MAT&ETUD	15	14/12/2001
L	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE INCENDIE	10	14/12/2001
L	Autres installations, matériel et outill	10	14/12/2001
L	MATERIEL ELECTRIQUE	10	14/12/2001
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5	14/12/2001
L	ELECTRIQUE TELEPHON-INSTAL & AGENCEMENT	15	14/12/2001

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		147 248,00	I 147 234,55
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		85 980,00	85 967,35
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	51 110,00	51 101,52
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	34 870,00	34 865,83
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		61 268,00	61 267,20
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	61 268,00	61 267,20
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	147 234,55	45 455,64	0,00	192 690,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		383 538,00	III 238 273,66
Ressources propres externes de l'année (a)		17 017,00	17 017,00
10222	FCTVA	17 017,00	17 017,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		366 521,00	221 256,66
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	12 418,00
281311	<i>Bâtiments d'exploitation</i>	82 637,00	85 221,00
281351	<i>Aménagement Bâtiments d'exploitation</i>	2 997,00	3 389,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	112 094,00	77 684,88
281562	<i>Service d'assainissement</i>	33 503,00	38 740,63
28182	<i>Matériel de transport</i>	1 237,00	1 236,01
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	239,00	239,00
28184	<i>Mobilier</i>	579,00	578,00
28188	<i>Autres</i>	1 751,00	1 750,14
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	131 484,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	238 273,66	466 603,00	189 034,13	156 506,34	1 050 417,13

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 192 690,19
Ressources propres disponibles	IV 1 050 417,13
Solde	V = IV – II (3) 857 726,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
03/05/2017	CREATION BASSIN TAMPON 700M3	44 448,00	0,00	50
08/11/2017	BRANCHEMENT EAUX USEES	3 945,81	0,00	15
08/11/2017	BRANCHEMENT EAUX USEES	2 544,04	0,00	15
22/11/2017	CREATION BRANCHEMENT EAUX USEE	1 580,77	0,00	1
22/11/2017	CREATION BRANCHEMENT EAUX USEE	1 794,00	0,00	1
22/11/2017	CREATION BRANCHEMENT EU	7 696,18	0,00	15
22/11/2017	CREATION BRANCHEMENT TOURVILLE	1 215,60	0,00	1
30/11/2017	REPARATION SUR VERRIERE STATIO	5 292,00	0,00	15
05/12/2017	CREATION BRANCHEMENT EAUX USEE	2 640,00	0,00	15
05/12/2017	CREATION D'UN BRANCHEMENT AV.P	3 980,24	0,00	15
25/01/2018	REALISATION D'UN BRANCHEMENT E	7 088,73	0,00	15
30/07/2018	ETANCHEITE RESEAU EU PAR INTER	6 840,00	0,00	15
14/11/2018	REALISATION BRANCE	1 525,01	0,00	1
14/11/2018	BRANCHEMENT EU R.DE LA MARE LA	4 602,76	0,00	15
15/11/2018	APPEL OFFRE MARCHE TRAVAUX FIA	249,60	0,00	15
29/01/2019	Réalisation branchements eaux usées 2019	11 833,20	0,00	15
29/01/2019	REFECTION COUVERTURE SERRE STATION	13 540,26	0,00	10
29/01/2019	REFECTION DE LA COUVERTURE	12 737,88	0,00	10
29/01/2019	2018AMGTGIRATOIRERD2 - AMENAGEMENT DU GI	118 920,00	0,00	15
15/02/2019	TELESURVEILLANCE POSTE DE RELEVAGE	4 560,00	0,00	8
05/03/2019	Cuve chlorure ferrique & pompes doseuses	19 776,00	0,00	8
21/03/2019	SB-Fourniture et pose carte GSM3-SG4000	1 513,20	0,00	1
27/03/2019	VIL-16-010-Diagnostic et schéma directeu	146 632,88	0,00	5
03/04/2019	SOLUTION NAS DS218J +1 T	813,26	0,00	1
19/04/2019	20 CUVES	0,00	0,00	8
24/04/2019	Fourniture & pose portail coulissant	12 989,39	0,00	8
02/05/2019	TRAVAUX ASST PRIORITAIRES	321 048,00	0,00	15
27/05/2019	BRANCHEMENT ASSAINISSEMNT	12 582,00	0,00	15
05/07/2019	TONDEUSE PROFESSIONNELLE STATION	1 999,00	0,00	1
15/07/2019	EXTENSION RESEAU ASST RUE DU TRAM	14 998,93	0,00	15
17/07/2019	Fourniture et pose d'un compacteur	30 552,00	0,00	8
29/07/2019	SB-Rue Lycée-Inspect* télévisée EU-EP	708,00	0,00	1
13/08/2019	ACHAT 20 CUVES	3 120,00	0,00	8
24/09/2019	EXTENSION DE LA TELESURVEILLANCE	2 520,00	0,00	8
10/10/2019	ANNONCE RENOUV RESEAUX ASST BD VERDUN	201,18	0,00	5
28/10/2019	Pompes dilacératrices GR BLUE PRO 200	4 356,00	0,00	8
13/11/2019	EXTENSION RESEAU EAU POTABLE	8 136,60	0,00	15
11/12/2019	Branchement EU avenue de Verdun	5 375,93	0,00	15
11/12/2019	Réparation et mise en conformité EU	3 000,00	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		847 356,45	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

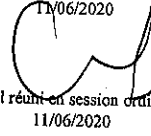
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :

29
 21
 25

Date de Convocation : 04/06/2020
 Présenté par le Maire, Yves LAMY
 à Coutances, le 11/06/2020



Votes :

Pour : 25
 Contre : -
 Abstention : -

Le Maire, Yves LAMY
 Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire,
 à Coutances, le 11/06/2020

Les Membres du Conseil Municipal,

MME PASERO		M. BOURDIN	
MME LEDUC		MME DELAFOSSE	
M. COUSIN		MME LAINE	
M. SAVARY		MME LE MIERE	
M. BOURGET		MME LEPERCHOIS	
M. ROBIN Maurice-Pierre		MME LEGRAVEY	
M. LESAUVAGE		MME ROBIN Christine	
M. SALMON		MME DESCHAMPS-BERGER	
M. HEFSI		MME MARTINEL	
M. LANGLOIS		MME GODIN	
M. RAPILLY		MME LEBLANC	
MME FOURNIER		M. ROUXEL	
MME GALLET-MORIN		M. PEUILLET	
MME TOUATI		M. LEPEVRE	

Certifié exécutoire par le Maire de Coutances, après avis de la commission en Sous-Préfecture, le _____, et de la publication le _____

A Coutances, le 11/06/2020

